

VILLE DE DRANCY



ACTUALITÉ

De nouveaux emplacements au cimetière

108 emplacements d'inhumation traditionnelle et 220 cavurnes destinées à accueillir les urnes funéraires.

Publié le 06 octobre 2026

Un certain nombre de sépultures très anciennes étant laissées à l'abandon depuis plusieurs dizaines d'années dans la division autrefois réservée aux enfants, la Ville a décidé de réaménager ces allées. Compte tenu de la topographie des lieux, il a notamment été décidé d'y implanter des cavurnes, ces petits caveaux destinés à recevoir des urnes funéraires. Cette solution intermédiaire entre le columbarium (une case aérienne hors sol) et l'inhumation traditionnelle offre aux proches un lieu de recueillement après la crémation.

Le cimetière de Drancy compte désormais 220 cavurnes, ainsi que 108 nouveaux emplacements d'inhumation traditionnelle.

La cavurne nécessite l'achat d'une concession funéraire auprès de la commune, pour une durée, au choix, de dix (350 €) ou trente ans (1200 €).

Il convient ensuite de faire intervenir une entreprise de pompes funèbres pour fermer la cavurne, d'une dimension de 80 cm sur 80 cm, et pouvant accueillir jusqu'à quatre urnes funéraires.

+ D'INFO

SECTEUR DECÈS - 01 48 96 39 26



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRE :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

Personnaliser